

DEC200680INSB

Décision portant nomination de M. Pierre Hainaut en qualité de directeur par intérim de l'unité mixte de recherche n°5309 intitulée « Institut pour l'Avancée des Biosciences (IAB) ».

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC151290DGDS en date du 18 décembre 2015 portant création de l'unité mixte de recherche n°5309 intitulée « Centre de Recherche Institut Albert Bonniot de Grenoble » ;

Vu la décision DEC162492INSB en date du 14 novembre 2016 portant changement d'intitulé de l'unité mixte de recherche susvisée ;

Vu la décision DEC191039INSB en date du 16 avril 2019 portant cessation de fonctions et nomination de M. Saadi Khochbin, directeur par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée ;

Vu l'accord des partenaires ;

Vu l'avis du directeur de l'institut des sciences biologiques ;

DECIDE :

Article 1^{er}

I. Il est mis fin, à sa demande, aux fonctions de M. Saadi Khochbin, directeur par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée, suite à la reprise d'activités de M. Pierre Hainaut à compter du 5 février 2020.

II. M. Pierre Hainaut, Professeur des Universités, est nommée directeur par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée du 5 février 2020 au 30 juin 2020.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 23 juin 2020

Le président - directeur général
Antoine Petit

